



MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX
MRC DE BÉCANCOUR
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

D'ADOPTION

Avis public est donné par la soussignée, Caroline Simoneau, directrice général et greffière trésorière, à tous les contribuables de la Municipalité de Lemieux que le conseil a adopté lors de la séance régulière tenue le 12 janvier 2026 les

Règlement 2025-11 Modifiant le règlement 2025-08 concernant les limites de vitesse

Règlement 2025-12 Modifiant le règlement 2022-07 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux.

Règlement 2026-01 pour fixer le taux des taxes, tarifications et compensations pour services municipaux

Règlement 2026-02 Autorisant la directrice-générale et le responsable des travaux publics à effectuer des dépenses

Donné à Lemieux, ce 14 janvier 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Simoneau, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Lemieux, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant le site web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14e jour du mois de janvier 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière